

Dernier grand oral sur l'agriculture

LE CRESTOIS 10/06/2022

La Confédération paysanne a invité des candidats du département à la Ferme de l'auberge



**LES GUINGUETTES
DE LA FONTAINE**

**CHAQUE DIMANCHE
DE JUIN À AOÛT**

ANIMATIONS & BAL
À PARTIR DE 17H30 - À PARTIR DE 20H30

**17H30
00H00**

**ENTRÉE
5c**

BILLETTERIE : LAFONTAINEMINERALE.FR - 04 75 90 15 70

Mardi 7 juin, cinq jours avant le premier tour des élections législatives, la Confédération paysanne de la Drôme recevait une dizaine de candidats issus des quatre circonscriptions du département aux élections législatives des 12 et 19 juin. Pour celle qui nous concerne (la troisième), Paul Bérard (Union de la droite et du centre), la députée sortante Célia de Lavergne (Ensemble, majorité présidentielle), Marie Pochon (Nupes) et Polina Filippova, [représentante du candidat indépendant Alain Maurice], avaient fait le déplacement dans la grange du Gaec l'Auberge de Divajeu, une ferme biologique de 20 hectares.

L'objectif de cette «ferme ouverte» était d'échanger sur les projets des candidats une fois élus et, pour le syndicat agricole, de présenter ses «revendications pour une agriculture diversifiée, respectueuse de ses travailleurs et de l'environnement». En introduction, la co-porte parole



départementale du syndicat, Catherine Riba, vigneronne à Cobonne, a présenté les grands principes de la Confédération et quelques sujets qui lui tiennent à cœur : la répartition de la ressource en eau et la sécheresse, le foncier agricole et les installations, les dérives de l'élevage industriel, la réglementation sur les pesticides, la prédation lupine ou encore l'instauration d'une sécurité sociale alimentaire. Avec un spectre peu enthousiasmant qui est revenu à plusieurs reprises : le départ à la retraite de la moitié des agriculteurs fran-

çais d'ici moins de dix ans. Les candidats ont pu ensuite prendre la parole à tour de rôle et mettre en avant quelques sujets agricoles. Polina Filippova a rappelé qu'Alain Maurice était partisan d'une «agriculture paysanne» et qu'elle ne pouvait se dissocier des sujets sanitaires et environnementaux. Il est également favorable à une exonération de taxes, «trop élevées», pour améliorer la transmission des exploitations et prône l'amélioration de réseaux d'eau potable pour préserver la ressource.



**CONTROLE TECHNIQUE
CRESTOIS**

**RUE HENRI BARBUSSE
26400 CREST**

04 75 40 60 81

Célia de Lavergne a, elle, développé «trois enjeux majeurs» : d'abord celui de la préservation du foncier agricole, de l'installation et de la transmission «qui fera l'objet d'une loi d'orientation dès l'installation du Parlement» ; puis celui de la prédation avec un plan de régulation qui permette «plus de réactivité» et, enfin, celui de la sécurité sociale alimentaire, qu'elle trouve «passionnant». Paul Bérard a surpris en assurant, au sujet du foncier, que certains projets d'urbanisation étaient à prendre avec prudence, comme celui de l'échangeur autoroutier dans le sud du département. Il a également affirmé qu'il soutenait l'approche du syn-

dicat sur la question du loup : «Pas d'éradication, mais des prélèvements liés à la prédation», avant de déplorer la manque de régulation des prix des exploitations et le besoin d'une structure puissante pour installer de jeunes agriculteurs.

Enfin, Marie Pochon, après avoir posé un constat sur «un modèle agricole qui a atteint ses limites», a souhaité mettre en avant deux propositions de la Nupes (Nouvelle union populaire écologique et sociale). D'abord sur l'eau, avec «une action climatique plus ambitieuse» et une plus juste répartition des usages de cette ressource qui doit rester «un bien commun» puis la sortie des pesticides

«concertée avec les agriculteurs pour les moins dangereux».

Clément Chassot

VISITE DU GAEC CAETERA

Ce lundi 13 juin, de 15h30 à 18h30, Le Gaec Caetera de Vauvaveys la Rochette ouvre ses portes pour une visite de la ferme et un temps de témoignages des associés. Le thème : «S'installer et réagir en cas de coup dur». Avec le réseau des Amap Auvergne-Rhône-Alpes ; Solidarité paysans Drôme-Ardèche ; InPact Drôme

GAEC CAETERA, 955 Chemin des Ramières Vauvaveys la Rochette